



## CONSEIL CENTRAL DES LAURENTIDES

289, De Villemure, 2<sup>e</sup> étage, St-Jérôme (Qc.) J7Z 5J5

Courriel : [ccsnl@videotron.ca](mailto:ccsnl@videotron.ca) Site Web : [www.ccsnl.org](http://www.ccsnl.org)

Télécopieur : (450) 438-5869 Téléphone : (450) 438-4197

### **Politique d'anniversaire des Syndicats**

**Le conseil central des Laurentides se donne une politique concernant les anniversaires des syndicats.**

**Un montant de 150\$ sera remis aux syndicats qui en feront la demande par écrits au secrétaire-trésorier du CCSNL avant l'événement afin de souligner le dit anniversaire.**

**La demande doit comprendre, la date de l'événement, le lieu de la tenu et une brève description du dit événement,**

**Seul les anniversaires quinquennaux (5-10-15-20-25-30-35...) seront éligibles au fin de cette politique.**

Résolution CE-061207-06 Adopté